



Budget 2025, Saint-Charles-de-Bellechasse

Le conseil municipal doit, à chaque fin d'année, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier. Le résumé du Budget 2025 de Saint-Charles-de-Bellechasse sera présenté en deux volets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Finalement, le Programme triennal d'immobilisations (PTI), regroupant les investissements que la Municipalité prévoit faire sur son territoire au cours des trois prochaines années, sera exposé, ainsi que les taxes et tarifs applicables en 2025.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de répondre à ses obligations, d'assurer le bon fonctionnement de ses activités récurrentes et de pourvoir à la prestation adéquate des services qu'elle est appelée à fournir.

Revenus

Les revenus constituent l'ensemble des ressources que la Municipalité perçoit pendant une année. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2025 sont de 5 769 396 \$, une hausse de 6,61 % par rapport à 2024.

REVENUS	2024	2025
Taxes	4 398 130 \$	4 573 432 \$
Paielements tenant lieu de taxes	114 029 \$	186 391 \$
Services rendus	498 900 \$	553 050 \$
Imposition de droits	68 000 \$	79 000 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$	2 000 \$
Intérêts	19 500 \$	23 000 \$
Autres revenus	6 000 \$	6 000 \$
Transferts	305 056 \$	346 525 \$
TOTAL	5 411 615 \$	5 769 396 \$

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement :

- les frais de rémunération ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la municipalité ;
- les intérêts de la dette.



Ces dépenses projetées se chiffrent à 6 262 074 \$ en 2025, une hausse de 5,66 % comparativement à l'an dernier. Parmi les dépenses particulières, notons la hausse des budgets d'entretien sur les bâtiments municipaux, la machinerie et les routes existantes, la hausse des coûts énergétiques et le coût de location afin de moderniser les équipements de déneigement.

DÉPENSES (AVEC AMORTISSEMENT)	2024	2025
Administration Générale	920 514 \$	986 907 \$
Sécurité publique	634 563 \$	662 769 \$
Transport	1 500 683 \$	1 567 420 \$
Hygiène du milieu	1 361 696 \$	1 437 250 \$
Santé / Bien-être	2 000 \$	2 500 \$
Aménagement / Urbanisme	125 364 \$	116 764 \$
Loisirs / Culture	1 198 477 \$	1 288 841 \$
Frais de financement	183 488 \$	199 625 \$
TOTAL	5 926 785 \$	6 262 076 \$

Conciliations fiscales

Les conciliations à des fins fiscales de 517 678 \$ inscrites au budget de fonctionnement constituent l'information financière dont le traitement fiscal diffère des revenus et des dépenses. On retrouve notamment les conciliations suivantes : le paiement du capital sur prêt de 273 731 \$, le montant total des amortissements en 2025 qui est de 790 909 \$ et 25 000\$ pour la création d'une réserve pour amortir le coût des matières résiduelles en 2026. Au total, vous pouvez donc observer que la somme des dépenses moins les conciliations balancent avec les revenus projetés.

CONCILIATIONS FISCALES	2024	2025
Immobilisations	-791 909 \$	-790 909 \$
Financement	276 739 \$	273 231 \$
Affectations	0 \$	0 \$
Réserve	0 \$	25 000 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	- 515 170 \$	- 492 678 \$
Surplus / déficit fonctionnement	0 \$	0 \$



Budget d'investissement

Le tableau suivant montre les investissements que réalisera la Municipalité en 2025 en matière d'immobilisations. Les types d'investissements sont variés, allant du remplacement de bâtiments et équipements existants, à la réfection de chemin public, à la réalisation de la gestion des actifs et du plan d'intervention de la Municipalité ou de plans et devis de travaux à venir.

REVENUS	2024	2025
Taxes	0 \$	0 \$
Transfert / Entente / Partage	2 700 000 \$	1 995 500 \$
Autres revenus	0 \$	0 \$
TOTAL REVENUS	2 700 000 \$	1 995 500 \$
DÉPENSES		
Administration Générale	0 \$	0 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$
Transport	2 000 000 \$	380 500 \$
Hygiène du milieu	1 557 500 \$	2 107 500 \$
Santé / Bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement / Urb.	0 \$	0 \$
Loisirs / Culture	15 000 \$	40 000 \$
TOTAL DÉPENSES	3 572 500 \$	2 528 000 \$
CONCILIATION FISCALES		
Propriétés / Participations	0 \$	0 \$
Financement	750 000 \$	390 000 \$
Affectations	122 500 \$	142 500 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	872 500 \$	532 500 \$
Surplus / déficit immobilisations	0 \$	0 \$

Les revenus d'investissement sont constitués de diverses subventions, telles que les subventions du ministère des Transports pour la réfection de l'avenue Royale à la sortie du village et pour le remplacement de ponceaux dans le rang Sud-Ouest, celle demandée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la réfection de l'usine de traitement des eaux usées et la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ).



Les immobilisations projetées en 2025 sont réparties dans plusieurs secteurs d'activités de la Municipalité, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Dépenses Transport	
200 000 \$	Réfection avenue Royale
30 000\$	Achat pick-up
12 500\$	Achat machine à collasse
60 000\$	Entrepôt à sel
78 000\$	Remplacement ponceaux rang Sud-Ouest
Dépenses Hygiène du milieu	
125 000 \$	Recherche en eau
1 000 000 \$	Plans et devis – Usine d'assainissement
107 500 \$	Gestion des actifs
125 000\$	Renouvellement du Plan d'intervention
300 000\$	Étude et ajout d'une génératrice au réservoir
350 000\$	Remplacement compteurs d'eau
100 000\$	Travaux correctifs réseau pluvial
Dépenses Loisirs et culture	
40 000 \$	Éclairage terrain de soccer

Au sein des conciliations à des fins fiscales inscrites au budget d'investissements, le conseil prévoit utiliser certaines réserves pour assurer les dépenses de projets spécifiques. Il y a un montant de 40 000 \$ de la réserve Projets communautaires pour l'éclairage du terrain de soccer, un montant de 15 000\$ de la réserve Voirie pour l'achat du pick-up et un montant de 87 500 \$ du surplus non affecté pour l'achat de la machine à collasse et l'entrepôt à sel. Le reste des sommes, soit 390 000 \$, proviennent de règlements d'emprunts pour le renouvellement des compteurs d'eau et celui pour le projet de réfection de l'avenue Royale.



Programme triennal d'immobilisation 2025 - 2027

Le conseil d'une municipalité locale doit, chaque année, adopter un programme en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents. En 2025, c'est 500 000 \$ que la Municipalité prévoit immobiliser, 6 800 000 \$ en 2026 et 11 500 000\$ en 2027.

	PROJET	MONTANT	SUBVENTION	MUNICIPALITÉ	ANNÉE
1	RÉFECTION HÊTRIÈRE EST	2 000 000 \$	1 700 000 \$	300 000 \$	2026
2	USINE ASSAINISSEMENT	8 000 000 \$	6 400 000 \$	1 600 000 \$	2027
3	PUITS EAU POTABLE	1 500 000 \$	1 200 000 \$	300 000 \$	2026
4	CASERNE INCENDIE	3 000 000 \$	2 100 000 \$	900 000 \$	2026
5	GÉNÉRATRICE RÉSERVOIR	300 000 \$	300 000 \$		2026
6	JEUX D'EAU	400 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	2025
7	REMPLACEMENT CONDUITES ROYALE	3 500 000 \$	2 800 000 \$	700 000 \$	2027



Taxes et tarifs

Pour l'année 2025, le conseil de la Municipalité a adopté une hausse de taxation globale de 3,99%. Mais comme vous le verrez dans les scénarios de taxation dans les pages suivantes, la hausse pour les contribuables sera moins élevée car les revenus provenant d'autre sources que la taxe foncière sont plus importants en 2025.

Le tableau suivant présente les différents taux et tarifs du budget 2025 comparé à ceux de 2024 :

DESCRIPTION	POSTE BUDGET	BUDGET 2024	BUDGET 2025	TAUX 2025	TAUX 2024	ÉCART %
TAXES						
SUR LA VALEUR FONCIERE						
Ensemble de la municipalité						
Taxes foncières générales	01-211-11-130-00	2 925 390	3 009 252	0,7345	0,7253	
Service de la dette	01-211-12-810-00	305 043	309 968	0,0757	0,0756	
Taxes immobilisations	21-111-10	0	0	0,0000	0,0000	
		3 230 433	3 319 220	,8101	,8010	
Secteur						
Taxes de secteur eau dette	01-211-21-010-00	83 292	96 882	0,048436	0,0428	
Taxes de secteur assainissement	01-211-21-020-00	0	0		0,0000	
Taxes de secteur hors réseau	01-211-21-030-00	4 384	5 099	0,003275	0,0028	
Remb. de taxes en \$	01-211-90-990-00					
Total		87 676	101 981	,0517	,0456	
SUR UNE AUTRE BASE						
Tarification - services municipaux						
Eau	01-212-11-412-00	339 558	373 707	300,00	280,00	
Égouts	01-212-12-415-00	306 417	315 960	370,00	365,00	
Matières résiduelles	01-212-13-450-00	378 763	407 484	265,00	250,00	
Traitement fosses septiques	02-212-19-449-00	55 283	55 080	145,00	145,00	
Service de la dette 00-114 Village	01-212-31-810-00	0	0	0,00	0,00	
Service de la dette 00-114 Secteur	01-212-31-810-01	0	0	0,00	0,00	
Total		1 080 021	1 152 231	1 080	1 040	
TOTAL TAXES		4 398 130	4 573 432			175 302 3,99%



Afin que vous puissiez mesurer l'impact fiscal de votre propriété pour l'année à venir, nous vous présentons quatre scénarios types présents sur le territoire de la Municipalité. Les deux premiers scénarios représentent des propriétés du secteur du périmètre urbain, soit le village, de valeur d'évaluation distincte et avec une facturation de compteur d'eau différente. Les deux derniers scénarios sont pour les types de propriétés que l'on retrouve dans le secteur paroisse (rural). Le scénario 3 est une propriété unifamiliale et le scénario 4 un bâtiment de production agricole.

Exemples de la variation des comptes de taxes 2024 – 2025

VILLAGE SCÉNARIO 1		
	2024	2025
Évaluation municipale R	359 400	359 400
Taxe foncière Générale (1)	2 606,73	2 639,79
Foncière aqueduc (5)	153,68	174,08
Foncière Service dette	271,71	272,07
Taxe générale immobilisation	0,00	0,00
Matières résiduelles	250,00	265,00
Eau résidence	280,00	300,00
Égout	365,00	370,00
Service dette 00-114	0,00	0,00
Consommation eau	100,00	100,00
Eau compteur	90,92	92,74
Eau hors réseau (7)	N/A	N/A
Eau usée		
TOTAL	4 018,03	4 113,68
% écart	2,38%	



VILLAGE SCÉNARIO 2		
	2024	2025
Évaluation municipale R	191 100	191 100
Taxe foncière Générale (1)	1 386,05	1 403,63
Foncière aqueduc (5)	81,71	92,56
Foncière Service dette	144,47	144,66
Taxe générale immobilisation	0,00	0,00
Matières résiduelles	250,00	265,00
Eau résidence	280,00	300,00
Égout	365,00	370,00
Service dette 00-114	0,00	0,00
Consommation eau	150,00	150,00
Eau compteur	136,38	139,11
Eau hors réseau (7)	N/A	N/A
Eau usée		
TOTAL	2 643,61	2 714,96
% écart	2,70%	



MAISON PAROISSE		
	2024	2025
Évaluation municipale R	344 400	344 400
Taxe foncière Générale (1)	2 497,93	2 529,62
Foncière aqueduc (5)	N/A	N/A
Foncière Service dette	260,37	260,71
Taxe générale immobilisation	0,00	0,00
Matières résiduelles	250,00	265,00
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau (7)	9,82	11,28
Eau usée	145,00	145,00
TOTAL	3 163,12	3 211,61
% écart	1,53%	



PRODUCTION AGRICOLE		
	2024	2025
Évaluation ferme	981 500	981 500
Évaluation municipale R	412 300	412 300
Taxe foncière Générale (1)	10 109,23	10 237,46
Foncière aqueduc (5)	N/A	N/A
Foncière Service dette	1 053,71	1 055,11
Taxe générale immobilisation	0,00	0,00
Matières résiduelles	2 000,00	2 120,00
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau (7)	11,75	13,50
Eau usée	145,00	145,00
TOTAL	13 319,69	13 571,07
% écart	1,89%	

En conclusion, je vous invite à communiquer avec les bureaux de la Municipalité si vous avez des questions ou un besoin d'information supplémentaire sur le Budget 2025.

Jean-Francois Comeau

Directeur général